

Interpellation intitulée:

Hôpital Riviera Chablais et Musée des Beaux-Arts: pourquoi le Conseil d'Etat ne veut-il pas stimuler la création architecturale vaudoise?

Le jury du concours de projet de construction de l'hôpital Riviera-Chablais à Rennaz a annoncé le 9 juin dernier le choix des professionnels invités à présenter un projet de construction. Parmi les huit architectes sélectionnés, sur 24 dossiers présentés, on trouve deux Français, un Belge, un Espagnol, un Allemand, deux Genevois et un Neuchâtelois. Alors que Vaud et Valais s'appêtent à déboursier 250 à 300 millions pour ce projet, aucun bureau d'architectes vaudois ou valaisan ne pourra y participer. Le cahier des charges du concours a clairement privilégié « l'expérience et la capacité à traiter des projets comparables en terme de complexité » en attribuant un important facteur de pondération à ce critère. Les autres critères d'aptitude privilégient également les gros bureaux expérimentés, ne laissant là aucune chance à des bureaux plus modestes en devenir.

La question va à nouveau se poser pour le concours d'architecture du futur Musée des Beaux-Arts à Lausanne. Le Conseil d'Etat part dans la direction d'une procédure sélective avec seuls quinze à vingt bureaux retenus pour présenter un projet sur la base d'un dossier de candidature. Encore une fois, pour un projet de cette ampleur, la procédure ouverte est la plus adéquate. Un des critères retenus est l'expérience et la compétence dans la construction d'un musée, ce qui fermera d'autant plus la porte à nombre de bureaux. Quels sont les jeunes architectes et les bureaux vaudois qui peuvent répondre à ce critère ? Même si leurs chances de succès sont naturellement réduites, elles ne sont pas inexistantes dans le cadre d'une procédure ouverte. Avec le choix fait par le Conseil d'Etat, on les empêche de progresser en se confrontant à d'autres bureaux plus expérimentés. Un concours ouvert permettrait de stimuler la création architecturale dans notre canton.

Comme l'écrivait récemment dans « 24 heures » Philippe Vogel, secrétaire de l'Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois (UPIAV), « la procédure ouverte est équitable, transparente, garante de projets de qualité. Peuvent y participer des vedettes internationales, des bureaux locaux, des architectes expérimentés, des jeunes en devenir, dans l'anonymat que garantit la procédure de concours. » L'UPIAV se dit par ailleurs inquiète face à la direction que prend le projet du Musée des Beaux-Arts au vu de l'absence d'un cahier des charges permettant de mettre sur pied un concours dans de bonnes conditions. Ces préoccupations sont partagées par l'interpellateur soussigné.

Je pose donc les questions suivantes:

Questions relatives à l'Hôpital Riviera Chablais

1. Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il opté pour une procédure sélective plutôt qu'ouverte?
2. Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il opté pour des critères dont le choix et la pondération privilégient exclusivement les gros bureaux expérimentés?
3. Pour quelles raisons a-t-il été décidé que seuls huit bureaux seraient invités à présenter un projet pour un objet de cette importance?
4. Le Conseil d'Etat trouve-t-il acceptable qu'aucun bureau vaudois ni valaisan ne puisse participer à ce concours alors que 250 à 300 millions de francs seront investis dans ce projet par les cantons de Vaud et Valais?

Questions relatives au Musée des Beaux-Arts

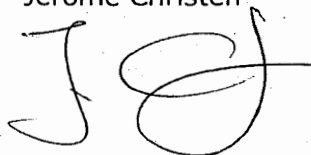
1. Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il de nouveau opté pour une procédure sélective, plutôt qu'ouverte?

2. Quelle sera la pondération des critères évoqués dans la demande de crédit d'étude (EMPD 303)?
3. Pour quelles raisons a-t-il décidé de n'inviter que 15 à 20 équipes de mandataires pour un projet de cette importance?
4. Comment le Conseil d'Etat peut-il admettre de prendre encore une fois le risque d'exclure de la participation à la deuxième phase du concours, soit la plus importante et la plus enrichissante, les architectes vaudois?
5. Le Conseil d'Etat peut-il nous éclairer sur le cahier des charges de ce concours ?
6. Le Conseil d'Etat est-il prêt à reconsidérer sa position et à faire le choix d'une procédure ouverte qui permettrait de stimuler la création architecturale de notre canton ?

Vevey, le 15 juin 2010

Sarhaite développer.

Jérôme Christen

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a cursive 'C' and a horizontal stroke extending to the right.

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debliuè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottiang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre